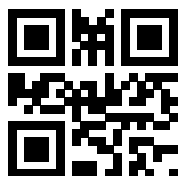


Ecrit par Echo du Mardi le 7 avril 2025

ELISA CHRIS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 15 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 7 avril 2025 sous réserves d'incidents



ELISA CHRIS



Ecrit par Echo du Mardi le 7 avril 2025

Société par actions simplifiée en liquidation

Au capital de 1 000 euros

Siège social : Avenue Jean GIONO, 84500 BOLLENE

Siège de liquidation : chez Monsieur Christian DEIDIER, 207 Chemin de la Vialasse, 26790 BOUCHET

922 090 279 RCS AVIGNON

Aux termes d'une délibération en date du 17.09.2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il y avait lieu à dissolution de la Société.

En conséquence, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17.09.2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Christian DEIDIER, demeurant 207 Chemin de la Vialasse, 26790 BOUCHET, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé chez Monsieur Christian DEIDIER, 207 Chemin de la Vialasse, 26790 BOUCHET. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AVIGNON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

Christian DEIDIER